

Terminale arts plastiques

LE CARNET DE TRAVAIL

Le carnet sert :

- A évaluer votre capacité à **anticiper** une réalisation et **évaluer** si nécessaire
- Repérer vos **réflexions** autour des questions liées au sujet travaillé (penser / faire/penser...)
- Pointer et mémoriser un vocabulaire spécifique et des références

→ C'est un outil de cheminement et de formation pour vous, mais aussi un complément important du dossier.

En gardant trace de vos éventuelles hésitations, de vos choix, il permettra au jury au moment de l'oral du baccalauréat d'établir un **dialogue plus** fécond avec vous, apportant une meilleure compréhension de vos **démarches** tout en évaluant vos **capacités de travail et de recherche**.

Il est un SUPPORT DE QUESTIONNEMENT Il est une TRACE DE VOTRE TRAVAIL

Ce carnet personnel peut contenir :

Un travail fait avant la réalisation finale :

- Des schémas d'approche qui mettent en dessin des idées multiples
- Des croquis annotés, des échantillons de couleurs, matière... qui vont préciser une idée
- Des images trouvées (éventuellement retravaillées ou annotées) pour montrer ce qui nous intéresse et qui nous inspire.
- Des croquis de références (identifiées) : « je m'inspire de » ... « je m'en sers pour dire ... »
- Un story board si il s'agit d'une vidéo.
- La description dessinée de différentes étapes anticipées d'une performance, des photos ou dessin du lieu.
- Des recherches de mise en scène. Le matériel nécessaire ...
- Des textes en relation avec votre projet.


Travail fait en même temps que la réalisation :

- Des essais qu'on ne désire pas aboutir et les dessins qui montrent les changements.
- Les dessins qui préparent (ou qui montre et explique), ceux des différentes étapes du travail faits au fur et à mesure.


Travail fait indépendamment d'une réalisation :

- Dessins d'observation et études faits en classe ou en dehors, lors de visites de musées qui pourront servir pour une réalisation aboutie ou pour une réflexion autour du travail sur le sujet traité.
- Opérations graphiques : hachurer, cerner, estomper, gommer, flouter, recouvrir, masquer ...

Toutes recherches sont à saisir ... il convient donc d'utiliser ce support « carnet de travail » pour chaque sujet

 Le format : maximum du carnet est 45 x 60 cm et 5cm d'épaisseur ,mais il peut aussi être plus petit.

Sa présentation doit être soignée pour être lisible afin de dévoiler votre DEMARCHE et votre REFLEXION.

 Il peut prendre une forme numérique : des croquis peuvent être réalisés à la palette graphique.

Au total, le visionnement de tels travaux ne peut excéder **deux minutes** (Prévoir des restitutions papier en cas de panne)